



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 56497

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur le récent rapport de la fondation Agir contre l'exclusion « Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes ». La fondation recommande « d'expérimenter la possibilité pour des entreprises de former des demandeurs d'emploi (sans qu'ils aient un contrat de travail avec l'entreprise) dans le cadre de leurs structures internes de formation (école de production, campus des métiers, université d'entreprise...) ou de mettre à disposition leurs moyens de formation internes avec des formes de prise en compte dans le décompte de l'obligation d'accueillir 4 % d'alternants, au titre du versement aux Opca et d'une contractualisation adaptée en fonction des institutions dont dépendent les bénéficiaires ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56497

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4457

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)